

Québec, le 29 octobre 2004

Monsieur Gagné,

je me permets de vous envoyer cette note afin de préciser certaines informations.

Vous avez transmis à la mi-août une lettre à madame Beauchamp, accompagnée d'un document portant sur les films DVD distribués au Québec et pour lesquels nous avons accusé réception le 17 août en vous indiquant que votre étude serait portée à l'attention de la ministre. Lorsque vous avez rappelé en septembre pour obtenir nos commentaires, mon adjointe vous a informé que dès qu'il nous serait possible nous vous ferions parvenir une réponse écrite. Vous comprenez sûrement que nous recevons énormément de correspondance et qu'il faut un certain temps pour répondre à tous de manière appropriée. Je vous ai écrit en début de cette semaine. J'imagine que vous n'avez pas encore reçu ma correspondance; cependant elle devrait vous parvenir sous peu.

Ce courriel met donc fin à nos échanges puisque je juge que nous avons accordé toute l'attention possible à votre dossier.

Je vous remercie de votre collaboration.

-----  
MÉLANIE MAISONNEUVE

Conseillère politique

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)